



# Vous et votre bébé

EGK-Caisse de Santé est là pour vous,  
avant et après la naissance.

# Prêts pour une nouvelle vie

## Assurance de base

Les assureurs-maladie proposent tous la même couverture d'assurance dans le cadre de l'assurance obligatoire des soins selon la LAMal (loi fédérale sur l'assurance-maladie).

### Important à savoir:

- Aucune participation aux coûts (franchise et quote-part) pour les prestations de maternité
- Aucune participation aux coûts (franchise et quote-part) pour les maladies en cours à partir de la 13<sup>e</sup> semaine de grossesse
- 7 examens de contrôle et 2 échographies (selon l'appréciation du médecin en cas de grossesse à risque)
- 150 francs pour un cours de préparation à l'accouchement auprès d'une sage-femme reconnue
- 3 séances de conseils en allaitement par une infirmière spécialement formée ou une sage-femme reconnue

## Assurance complémentaire

EGK-SUN: l'assurance complémentaire globale pour la médecine conventionnelle et complémentaire

- Choix de l'hôpital dans toute la Suisse dans la division souhaitée (commune, semi-privée, privée, Flex)
- Participation aux coûts des traitements dispensés par des thérapeutes et des naturopathes
- Participation aux coûts en cas d'accouchement à domicile
- Ensemble des examens de contrôle lors de la grossesse, y compris les échographies en complément de l'assurance de base
- Préparation à l'accouchement et rééducation postnatale à 50 %
- Conseils en allaitement en complément de l'assurance de base à 50 %

# Les grands avantages de l'inscription prénatale

- Votre bébé est assuré dès sa venue au monde
- Aucun examen de santé nécessaire
- Une inscription prénatale est possible dans tous les niveaux d'assurance avec les divisions hospitalières commune, semi-privée, privée ou Flex
- Dans le cadre de l'assurance complémentaire, EGK offre la prime de bébé pour le mois de sa naissance

## Rabais familial

Rabais de prime de 10 % sur les assurances complémentaires pour les familles si les primes sont encaissées de façon globale pour toutes les personnes du même ménage.

Note: cette notice est un support d'information simplifié.  
Seules les dispositions légales et contractuelles actuellement en vigueur (CGA/LAMal, CGA/LCA, CCA/EGK-SUN) ont valeur juridique.

En savoir plus:  
[egk.ch/baby](http://egk.ch/baby)

